



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREDON-LABESSONNIÉ**

COMMUNE DE  
MONTREDON-LABESSONNIÉ

SÉANCE DU LUNDI 4 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux et le lundi 4 avril à vingt heures trente minute, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul CHAMAYOU, Maire.

- Afférents	19
- En Exercice :	19
- Présents :	17
- Ayant pris part :	19

Date de convocation  
28/03/2022

Présents : M. Jean-Paul CHAMAYOU ; M. Jean-François COMBELLES ; Mme Marie-Claude ROLLAND ; M. Jean MARTINEZ ; Mme Mélanie BOCCALON ; M. Didier COMBES ; M. Jean-Pierre LESCURE ; Mme Marie Line CLUZEL ; Mme Dominique GODOT-RAMADE ; M. Daniel CAMP ; Mme Pascale BARNA-LEGRAND ; Mme Héléna POLDERVAART ; Mme Pauline MARCOU MADER ; Mme Aline COUTAREL ; M Alain JAMMES ; Mme Claude HUET et M. Raoul de RUS.

Date d'affichage  
28/03/2022

Excusés représentés : M. Jean-Marie BRU représenté par M. Jean-Paul CHAMAYOU et Mme Gaëlle POUSTOMIS représentée par Mme Mélanie BOCCALON.

Madame Marie Line CLUZEL a été nommée Secrétaire de Séance.

-----

**Délibération 2022-26 : Voirie – Constitution d'un Groupement de Commandes avec la Communauté de Communes Centre Tarn (Annule la délibération n°2022-23 du 7 février 2022)**

Par courrier en date du 23 février 2022, les services préfectoraux ont demandé l'annulation de la délibération n°2022-23 du 7 février 2022 relative à la constitution d'un Groupement de Commandes avec la Communauté de Communes Centre Tarn. Monsieur le Maire propose de prendre ACTE de l'annulation de la délibération susnommée et de reprendre la délibération.

Oùï cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- PREND acte de l'annulation de la délibération n°2022-23 du 7 février 2022.

*Ainsi fait et délibéré à Montredon-Labessonnié, les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.*

Pour extrait conforme,

Le Maire,  
Jean-Paul CHAMAYOU.

